



Munich Personal RePEc Archive

Growth and Employment In Sub-Saharan Africa: Theoretical Evidence and Empirical Facts

Yogo, Urbain Thierry

University Of Yaoundé II-SOA

13 September 2008

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/10474/>

MPRA Paper No. 10474, posted 14 Sep 2008 13:05 UTC

Croissance Economique et Emplois en Afrique Subsaharienne :
Evidences théoriques et Faits empiriques

YOGO Urbain Thierry

yogout@gmail.com

Université de Yaoundé II-SOA

Croissance Economique et Emplois en Afrique Subsaharienne :

Evidences Théoriques et Faits Empiriques

YOGO Urbain Thierry

yogout@yahoo.fr

Résumé

Le présent article se veut une revue, quoique non exhaustive des différentes analyses qui ont explicitement porté sur le tandem croissance emploi en Afrique Subsaharienne. Cette étude est importante à deux titres. D'une part elle permet de situer l'état de la connaissance. D'autre part elle permet de souligner les orientations futures ou la tendance actuelle des travaux sur la dite relation. La revue des travaux nous présente trois résultats essentiels. Tout d'abord, le problème de l'emploi en Afrique Subsaharienne est plus une question de qualité que de quantité. Ensuite les performances en matière d'emploi ne peuvent pas être imputables aux rigidités du marché du travail. Enfin la détérioration qualitative observée s'explique essentiellement par la faiblesse de la croissance et l'insuffisance des facteurs qui la déterminent.

Abstract

This paper provides a theoretical and empirical survey on the link between employment and growth in sub-Saharan Africa countries. Through this study we shed the light on the majors works that have been done on the subject concerning sub-Saharan Africa and emphasize some stylized facts that could lead to a new path of research. Three main conclusions emerge from this study. First the employment issue in sub-Saharan Africa is mostly a matter of quality than quantity. Secondly the reason of weak employment performances could not be found in labor market rigidities. Third the observed increase of working poor could be explained by the weakness of growth and downward labor demand.

I-Introduction

La relation entre la croissance et l'emploi est au cœur de renouvellements théoriques perpétuels qui traduisent essentiellement des mutations continues du marché du travail.

Dans le cas spécifique de l'Afrique subsaharienne le tandem croissance emploi est le lieu d'une pluralité de travaux qui s'efforcent selon le cas de tenir compte des spécificités du marché du travail, notamment l'informalité croissance ou de prendre en compte l'existence de nouveaux instruments méthodologiques (approche en panels dynamique par exemple).

Le présent article se veut une revue, quoique non exhaustive des différentes analyses qui ont explicitement porté sur le tandem croissance emploi. Cette étude est importante à deux titres. D'une part elle permet de situer l'état de la connaissance. D'autre part elle permet de souligner les orientations futures ou la tendance actuelle des travaux sur la dite relation.

Sur les récentes années, la littérature théorique sur la relation entre la croissance et l'emploi a essentiellement focalisé sur les effets du progrès technique sur la dynamique de cette relation, notamment dans le cadre des modèles de croissance endogène. Les travaux de Aghion et Howitt (1992), Pissarides et Mortensen (1994) et Erikson (1997) ont alors montré qu'une croissance tirée par le progrès technique pouvait être destructrice d'emplois à court terme, même si à long terme, l'effet de création allait l'emporter. Cette conclusion repose essentiellement sur l'hypothèse d'une flexibilité quasi parfaite du marché du travail. Celle-ci devrait faciliter les réallocations de main d'œuvre des secteurs déclinants technologiquement, vers les secteurs à innovation forte. Ainsi, les différences de performances en matière d'emploi ont souvent été imputées aux différences de flexibilité du marché du travail, dans un contexte de croissance retrouvée.¹ Cette thèse quoique très élégante ne peut cependant pas être généralisée. En effet, la vague de travaux empiriques effectués sur les pays en développement, et principalement sur ceux de l'Afrique subsaharienne cadre assez mal avec les explications théoriques sus évoquées.² Tout d'abord, les travaux effectués montrent que le marché du travail en Afrique, du fait de la prédominance de l'agriculture et de l'informalisation croissante des économies, ne présente qu'un faible signe de rigidité (Kingdon et al, 2006). Ces auteurs montrent notamment que du fait de la segmentation du marché du travail, on peut observer une forte rigidité dans le secteur public, qui cependant représente une fraction très faible du volume de l'emploi. Ensuite, le niveau très faible des

¹ En effet des auteurs comme Blanchard (2006), L'Horcy et Rault (2003), en présence d'une croissance retrouvée, seules les rigidités sur le marché du travail peuvent expliquer la persistance du chômage, notamment les cotisations sociales à la charge des employeurs, les syndicats.

² Voir Harasty et Berger (2002), Demeke et al (2003), Islam (2004) Kapsos (2005) Majid (2005) entre autres.

innovations technologiques et du capital humain empêche d'évoquer le mécanisme de destruction créatrice comme une justification, au moins à court terme des pertes d'emplois. Enfin, les analyses effectuées montrent que la croissance s'est accompagnée, outre d'une stagnation des créations d'emplois, d'une détérioration continue de la qualité des emplois créés. En effet, l'Afrique subsaharienne, compte un peu plus de 220 millions de travailleurs pauvres, soit 88% du volume total de l'emploi.³ Cette situation montre que le problème de l'emploi en Afrique subsaharienne est moins celui de la quantité que celui de la qualité. En effet, comme peuvent le relever les taux de chômage très bas et le niveau élevé des emplois informels, les médiocres performances de l'Afrique subsaharienne en matière d'emploi se déclinent plus en terme de qualité que de quantité.⁴ Ces performances trouvent difficilement des explications dans l'évocation de la rigidité du marché du travail, principalement dans un contexte de croissance retrouvée.

Le présent article se propose d'utiliser le cadre spatial de l'Afrique subsaharienne pour tenter de comprendre la dynamique du tandem croissance emploi. La revue des travaux nous présente trois résultats essentiels. Tout d'abord, le problème de l'emploi en Afrique Subsaharienne est plus une question de qualité que de quantité. Ensuite les performances en matière d'emploi ne peuvent pas être imputables aux rigidités du marché du travail. Enfin la détérioration qualitative observée s'explique essentiellement par la faiblesse de la croissance et l'insuffisance des facteurs qui la déterminent. La suite de notre exposé s'articule comme suit. Dans la section II, nous présentons une brève revue de la littérature sur la relation croissance-emploi. La section III est réservée à la présentation de quelques évidences factuelles. Enfin dans les sections IV et V nous discutons des différentes explications des performances de l'emploi et concluons.

II- Quelques évidences théoriques sur la relation croissance-emploi

Aux sources de la profusion des travaux sur le tandem croissance-emploi se trouve l'article d'Arthur Okun (1962). En se servant des données trimestrielles de l'économie américaine sur la période 1947-1960, Okun parvient à montrer qu'il existe entre le chômage et la croissance une relation inverse d'approximativement 1 pour 3. En d'autres termes, une augmentation d'1% du produit se traduit par une réduction de 0,3point du chômage. Ainsi, pour un niveau stable de la population active, une augmentation de la production induit un

³ Le seuil de pauvreté est ici de 2\$. Avec un seuil de 1\$, on tombe à 140millions, pour un ratio de 57%.

⁴ En effet, comme le montre Kapsos (2004), depuis 1995, la variation des emplois pauvres constitue 85% de la variation des emplois créés. La situation de l'Afrique du sud fait ici exception.

accroissement de l'emploi. Cette relation trouve une explication dans le fait que la croissance induit une baisse du taux d'intérêt, un accroissement des investissements et du nombre de postes de travail disponibles. Par ailleurs, la croissance modifie la structure de la population active, en accroissant le nombre d'heures ouvrées du fait d'une préférence accrue pour le marché du travail, elle-même relative à l'accroissement des opportunités de gain.

Cette relation qualifiée de loi d'Okun a véritablement gagné la conviction des économistes à en croire Gordon (1984). Selon celui-ci : « *Cette relation est devenue populaire en macroéconomie parce que d'une part, elle s'est avérée suffisamment stable et fiable durant ces vingt dernières années pour être érigée en loi, et d'autre part, elle a court-circuité toutes les autres études, les unes aussi complexes que les autres qui ont analysé et expliqué la relation croissance économique-chômage* »

Lorsque nous traitons de la loi d'Okun, il est indispensable de présenter quoique brièvement des travaux récents portant sur les asymétries de celle-ci. Récemment, des études ont discuté de la stabilité du coefficient d'Okun. L'objectif était ici de tester empiriquement l'existence plausible d'asymétrie au sein de cette relation. Ces analyses effectuées successivement par Courtney (1991), Palley (1993), Lee (2000), Viren (2001) et Harris et Silverstone (2001) ont mis en évidence le fait que les phases d'expansion et de récession n'avaient pas les mêmes effets sur le chômage, sur données américaines. Pour ces auteurs, l'asymétrie de la relation d'Okun s'explique principalement par la substitution des facteurs de production selon les phases du cycle, les fluctuations de la productivité et la distribution des taux de croissance par secteur d'activité. En outre, Courtney (1991) conclut par exemple qu'imposer une symétrie dans l'explication de la loi d'Okun conduit inéluctablement à une sous évaluation de la baisse de l'emploi pendant les périodes de récession et à une sur évaluation de l'augmentation de l'emploi en période d'expansion. Au total, l'analyse d'Okun donne une place centrale à la croissance dans la dynamique de l'emploi. Il est cependant reproché à cette analyse d'être par trop statistique. Les analyses que nous aborderons dans la suite de l'exposé se proposent de pallier cette lacune et d'enrichir la théorie des spécificités africaines de la relation.

Au cours de la décennie 1990, à la suite des travaux sur la croissance endogène, des analyses vont se succéder pour donner un substrat théorique à la relation d'Okun. Dans la lignée de cette abondante littérature, trois travaux retiennent notre attention. Tout d'abord les analyses de Aghion et Howitt (1994) qui s'inspirent des travaux de Schumpeter (1911) pour montrer que lorsque la croissance est essentiellement portée par le progrès technique, le processus de *destruction créatrice* énoncé par Schumpeter, peut générer un niveau élevé de

chômage durant les périodes où les nouvelles technologies remplacent les anciennes. Il convient de dire que l'arrivée d'une nouvelle technologie induit l'inutilité de tous les emplois afférents à l'ancienne technologie. Ainsi on observera alors une perte d'emplois. Cependant, cette nouvelle technologie induit également la création de nouveaux emplois, du fait qu'elle génère des besoins nouveaux. Par exemple, si l'arrivée d'un ordinateur met fin à l'emploi de dactylographe, elle crée par le même temps des emplois dans le domaine de la maintenance, de l'analyse et de la programmation. Au total, lorsque la croissance est alimentée par le processus de destruction créatrice, elle peut entraîner des pertes (des gains) élevées d'emplois. Tout dépend alors du rapport entre les emplois créés et les emplois détruits. Cependant, comme le montrent Konings et Faggio (2001), à long terme la création d'emplois est plus importante que les destructions. Ensuite, les analyses de Pissarides et Mortensen (1994) qui montrent que l'enrichissement de la croissance en emplois, dépend essentiellement de la vitesse avec laquelle les firmes se déplacent vers la frontière technologique. Enfin, on relève les travaux de Ericksson (1997) qui intègrent l'étendue de la complexité du marché du travail, notamment l'interrelation entre l'offre et la demande de travail, la spécificité des préférences individuelles et la relation salariale dans un processus de long terme. Ces travaux mènent à deux conclusions majeures. La première est que lorsque la croissance est stimulée par des investissements en recherche et développement, financés par l'Etat, il existe un arbitrage entre la croissance et l'emploi. Toute croissance se traduit par une baisse de l'emploi. La seconde conclusion est que si la croissance est stimulée par la baisse de la taxation du capital, l'octroi des allocations chômage, ou les préférences des consommateurs, ce qui est bon pour la croissance l'est aussi pour l'emploi. Toute croissance se traduit par une hausse de l'emploi.

Par ailleurs, les analystes ont interrogé les causes plausibles des réallocations de main d'œuvre. A ce sujet, trois grandes réflexions s'affrontent. La première explique les réallocations de main d'œuvre par l'inégale répartition de la productivité globale des facteurs. Cet argument est partagé par des auteurs comme Lewis (1954), Baumol (1967), Kravis et al (1983) et Pissarides et Ngai (2005,2007). Selon ces derniers, la réallocation intra sectorielle se fait des secteurs à faible productivité globale des facteurs, vers les secteurs à forte productivité globale des facteurs. La réallocation intersectorielle quant à elle se fait en sens inverse. La seconde donne une importance majeure au caractère différencié des élasticités de revenu des différents biens. Cette approche est notamment celle de Echevaria (1997), Caselli et Coleman (2001) et Foellmi et Zweimuller (2004). Enfin, la dernière réflexion est synthétisée par les travaux de Egger et al (2003) qui montrent que la délocalisation et l'accroissement du commerce influencent négativement la probabilité transitionnelle de rester dans un secteur

d'activité principalement si le pays y a un désavantage comparatif. Par ailleurs, il importe de relever que des travaux de Konings et Faggio cités plus haut tendent à montrer que les réallocations de main d'œuvre se font beaucoup plus à l'intérieur des secteurs, que entre secteurs.⁵

Nous devons malheureusement regretter que les analyses ci-dessus présentées, au-delà de leurs valeurs explicatives certaines soient fortement sensibles à l'environnement européen et américain du marché du travail. Face à cela, une importante littérature empirique s'est développée depuis le début de la décennie 2000. On peut à cet effet noter, sans prétendre à l'exhaustivité les travaux de Berger et Harasty (2002), Demeke et al (2003), Kabanukye et al (2004), Islam (2004), Kapsos (2004,2005) et Majid (2005). Ces travaux ont en commun de mettre le tandem croissance emploi au cœur de la problématique de la lutte contre la pauvreté. Ils procèdent essentiellement par le calcul des élasticités point et arc et fournissent l'évidence d'un enrichissement de la croissance en emploi, notamment dans le secteur de l'agriculture et des services. Cependant, cet enrichissement se fait au détriment des emplois productifs. En effet, les élasticités calculées sont presque toujours supérieures à l'unité, ce qui traduit une baisse importante de la productivité du travail.⁶ Par ailleurs, des analyses comme celles de Kapsos (2004) et Majid (2005), montrent qu'il y a une tendance à l'accroissement du nombre de travailleurs pauvres, combinée à des changements structurels au niveau de l'emploi. On doit cependant noter que ces élasticités, calculées sur les données agrégées de l'emploi posent problème car elle n'intègrent pas la notion de sous emploi. Cette notion peut être intégrée en recourant en une décomposition de l'emploi selon le revenu.⁷

En définitive, la revue de la littérature sur la relation croissance-emploi permet de tirer trois conclusions majeures :

- L'enrichissement de la croissance en emploi est indispensable pour le succès des politiques de lutte contre la pauvreté.
- La croissance économique peut être destructrice d'emplois si les progrès technologiques dont elle est la résultante ne sont pas intensifs en main d'œuvre.

⁵ Ces résultats sont obtenus en étudiant la dynamique post réformes de l'emploi dans les pays en transition de l'Europe de l'Est.

⁶ Selon Kahn (2001), l'emploi à la croissance tend à décroître avec le temps et les pays qui créent des emplois à forte productivité du travail, tendent à avoir des élasticités emploi croissance inférieurs à 0,7.

⁷ Majid (2001) a procédé à une telle décomposition, de même que Kapsos (2005), cependant ils n'ont pas calculées des élasticités désagrégées de l'emploi à la croissance.

- Des mesures affectant directement la croissance sont moins favorables à l'emploi que des mesures affectant indirectement la croissance⁸.

III- Quelques évidences factuelles sur la relation croissance-emploi :

les spécificités subsahariennes de la relation.

L'objectif majeur de cette partie de l'exposé est de revisiter les différents résultats majeurs obtenus au cours des dix dernières années et de présenter les extensions qui peuvent en découler. De manière spécifique, nous montrerons tout d'abord que la relation croissance-emploi en Afrique subsaharienne est une relation globalement positive. Ensuite, nous fournirons l'évidence d'une relation qualitativement hétérogène. Enfin, nous présenterons la relation croissance-emploi comme structurellement en mutation

a) Une relation globalement positive

La dynamique de la relation croissance-emploi observée au cours des dix dernières années présente l'évidence d'une relation globalement positive.⁹ En effet, la reprise survenue au courant de la deuxième moitié de la décennie 1990 a induit une augmentation en moyenne annuelle de l'emploi total de l'Afrique subsaharienne de 2,4%, soit un peu plus de cinq millions d'emplois créés par an. L'élasticité Point calculée sur la période de l'étude est de 0,84. En d'autres termes, sur la décennie 1995-2003, un point de croissance s'est traduit par une hausse de 0,84% du niveau de l'emploi.¹⁰ Le graphique ci-dessous présente cette évidence.

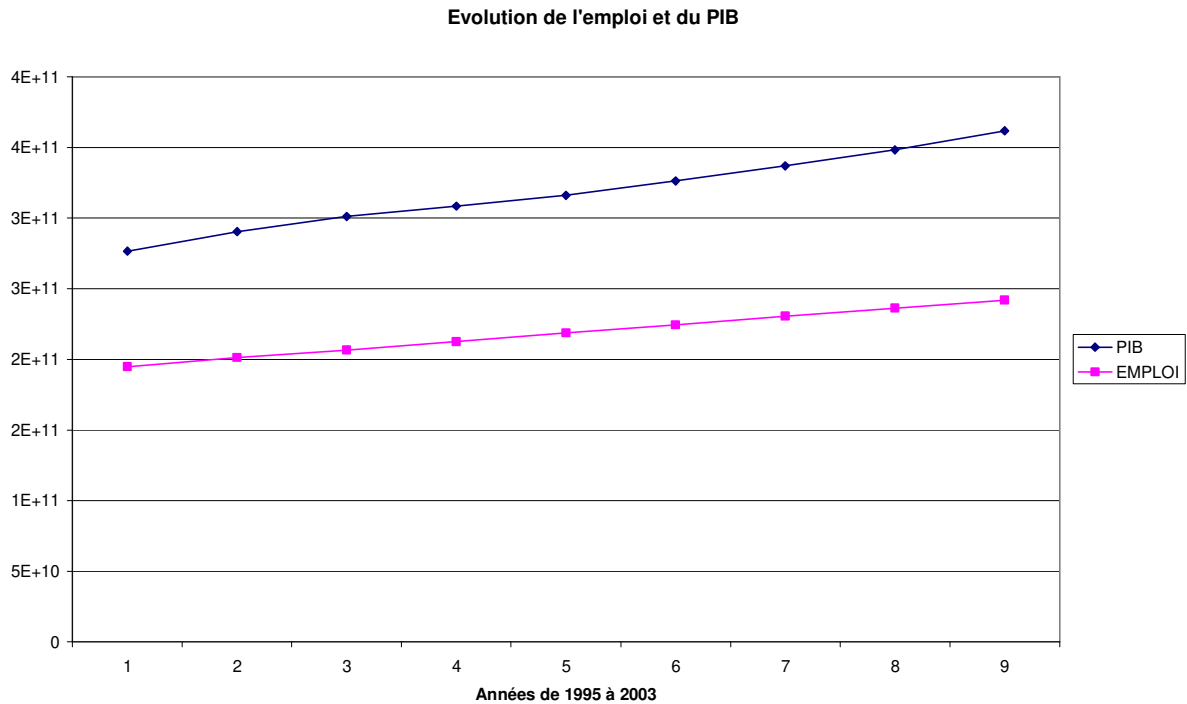
⁸ Les mesures affectant directement la croissance sont principalement les subventions à la recherche et au développement qui accroissent la productivité, mais augmentent le chômage. Les mesures affectant indirectement la croissance sont celles qui consistent à accroître la marge de manœuvre des employeurs par la baisse du coût du travail, la baisse de la taxation du capital, les politiques de réinsertion des chômeurs.

⁹ La période d'étude est celle qui va de 1995 à 2003. Cette période a été choisie dans la mesure où la majeure partie des pays de l'Afrique subsaharienne a observé un renouveau de la croissance sur cette période. Les données de l'emploi sont issues des travaux de Kapsos (2005), tandis que celles de la production sont tirées des World development Indicator 2001 et 2005. Le PIB est au prix constant US dollar 2000.

¹⁰ L'élasticité point est l'élasticité obtenue par le biais de l'estimation économétrique. La spécification adoptée dans le présent cas et qui se réfère à Kapsos (2005) est la suivante.

$$\text{Log}(E_{it}) = \alpha_i + \beta_1 \text{Log}(Y_{it}) + \beta_2 [\text{Log}(Y_{it})D_i] + \eta_{it}$$
 Où E est l'emploi, Y le PIB et D est une variable muette spécifique à chaque pays de l'échantillon. Dans le cas présent, 17 pays de l'Afrique subsaharienne ont été choisis principalement du fait de la disponibilité des données. La liste des pays est disponible en Annexe I. L'estimation est faite en données de panel, sur une spécification à effets fixes.

Graphique 1 Evolution de l'emploi et du PIB en Afrique subsaharienne



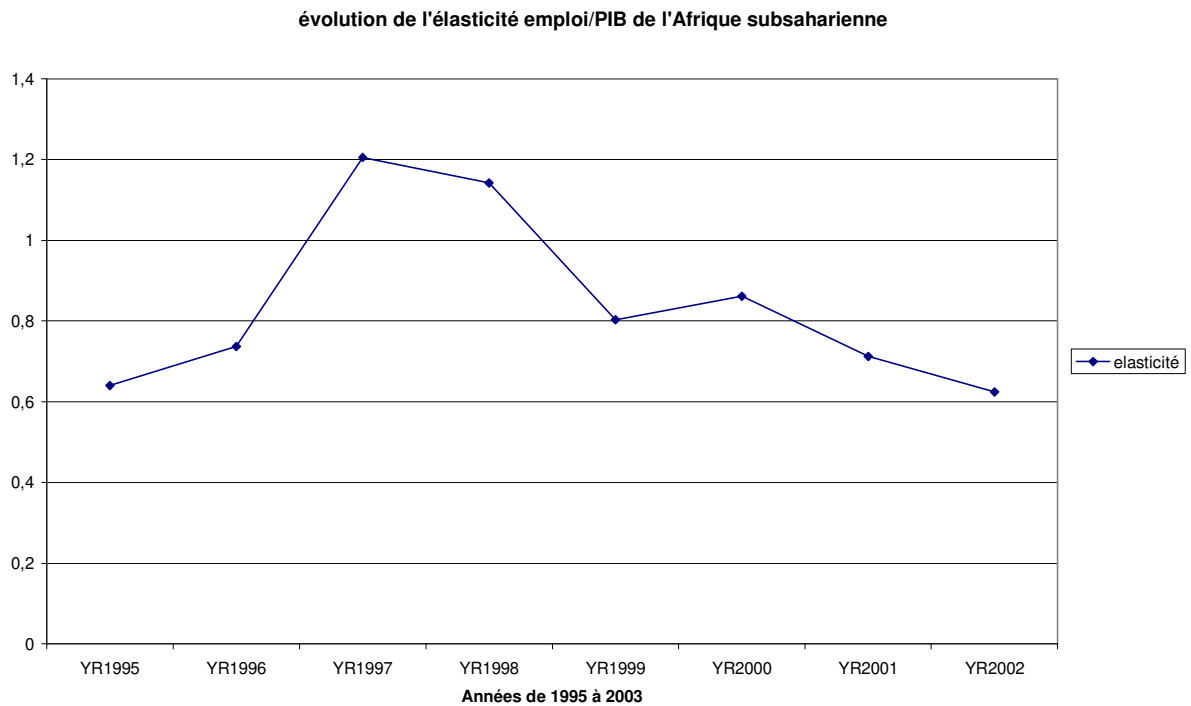
Sources Construction de l'auteur sur la base de Kapsos (2005) et du WDI (2005)

Il faut cependant relever que cette vue globale cache une évolution beaucoup moins linéaire et plus contrastée à travers les périodes. La représentation ci-dessous montre que l'enrichissement de la croissance en emploi connaît quatre grandes phases. L'élasticité croissance-emploi connaît une hausse relativement continue entre 1995 et 1997. Ensuite elle observe une chute entre 1997 et 1999. Enfin, après un léger redressement entre 1999 et 2000, l'élasticité croissance-emploi présente à nouveau une baisse continue.¹¹ Ainsi, la dynamique de la relation entre la croissance et l'emploi en Afrique subsaharienne est véritablement instable. Cette instabilité est une caractéristique fort commune aux pays concernés, comme l'auront montré en ce qui concerne la croissance les travaux de Hausmann et al (2004) et Patillo et al (2005). Cette instabilité est naturellement à interroger et constitue une préoccupation de première importance dans la compréhension des économies subsahariennes. En effet, il est aujourd'hui difficile, et principalement sur la période d'étude d'attribuer l'instabilité observée à l'instabilité politique (guerres, conflits et troubles politiques) ou à l'instabilité macroéconomique (inflation galopante ou déficits publics chroniques).¹²

¹¹ Il s'agit ici de l'évolution de l'élasticité arc, c'est-à-dire du rapport des variations relatives de l'emploi et du PIB.

¹² Voir Abdoulaye Bio-Tchané et Benedicte Vibe Christensen (2006)

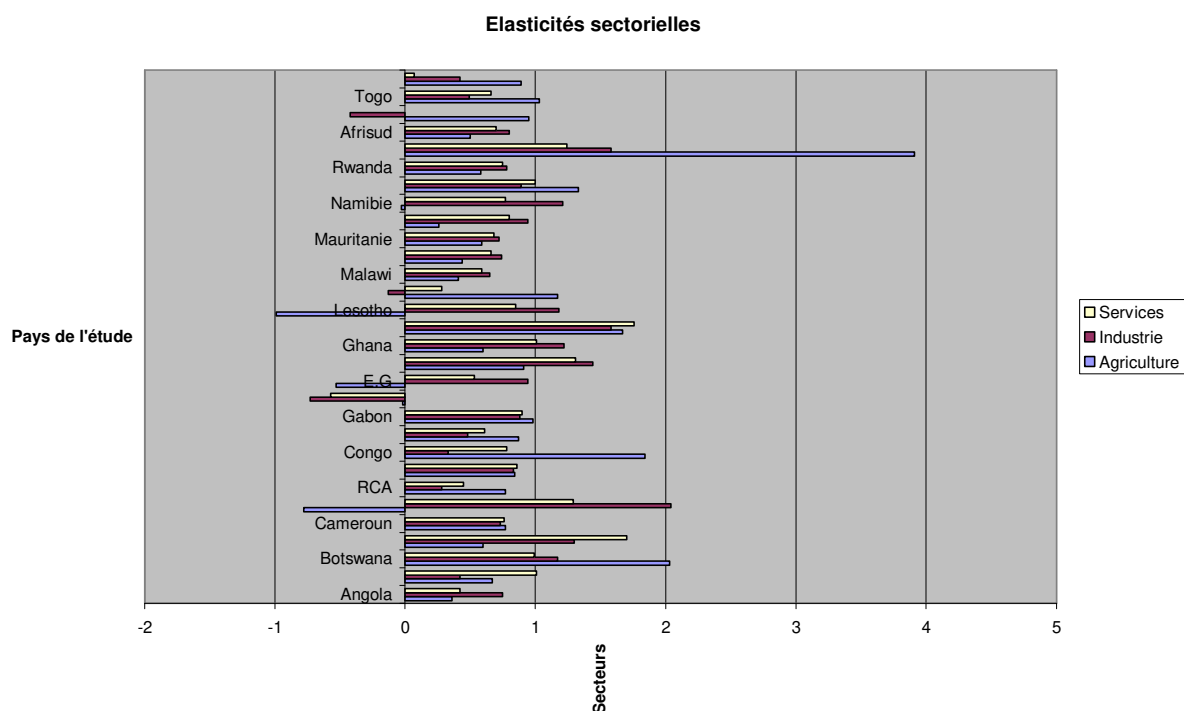
Graphique 2 Evolution de l'élasticité croissance-emploi en Afrique subsaharienne



Sources : Construction de l'auteur sur la base de Kapsos (2005) et du WDI (2005)

Dans le même temps, il semble indispensable d'interroger les comportements individuels. Ceux-ci se caractérisent à la fois par la prudence et une sorte de mimétisme qui inhibe la prise de risque et le processus de diversification de l'économie. Les activités semblent concentrées selon des pôles de rentabilité tout désignés, de telle sorte que la rémunération subséquente décroît continuellement. Par ailleurs, l'observation de la relation croissance-emploi fournit l'évidence d'une forte hétérogénéité quantitative. Cette hétérogénéité est à la fois le reflet des dynamiques différentielles de la population active, mais également le reflet de l'évolution de la productivité du travail, tant à l'intérieur des secteurs que entre secteurs. Le graphique ci-dessous illustre cette réalité

Graphique 3 Elasticité des emplois sectoriels à la croissance.



Sources : Construit par l'auteur sur la base de Kapsos (2005)

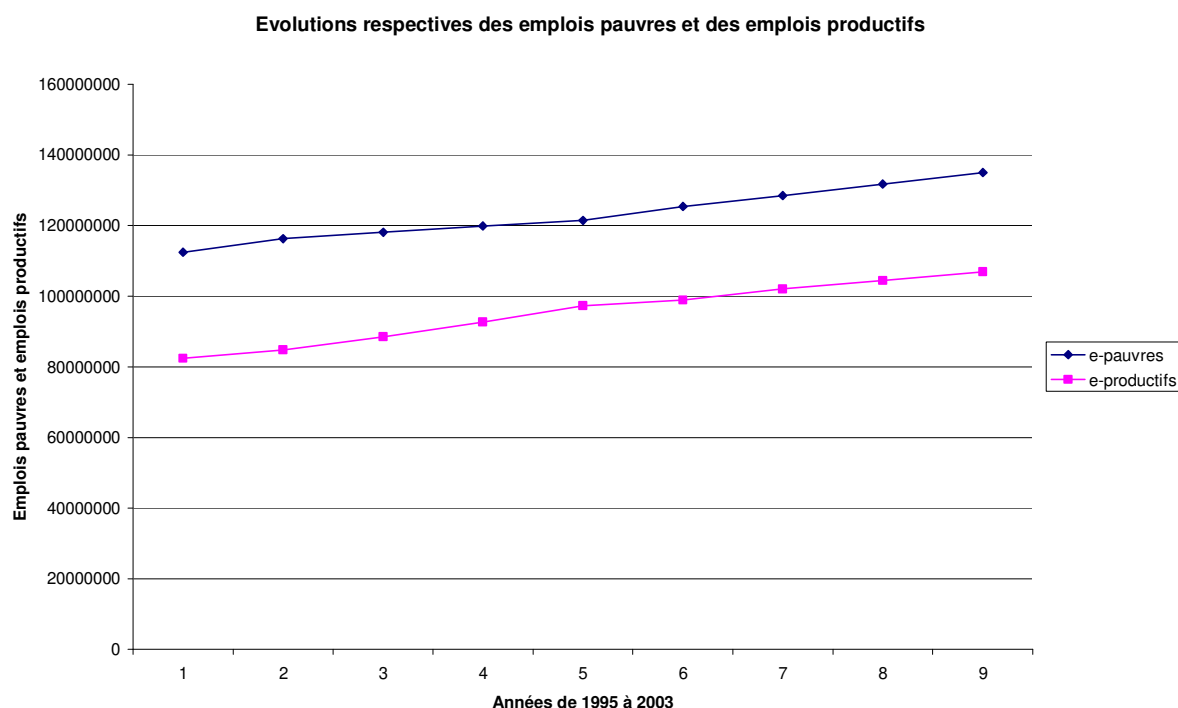
En effet, l'enrichissement de la croissance en emploi est différencié par pays et par secteur. Il convient ainsi de relever que l'agriculture, quoique modérément continue à attirer beaucoup d'emplois. C'est notamment le cas dans les pays où l'exploitation des ressources naturelles (pétrole, minerais) n'est pas prépondérante (Rwanda, Mozambique, Ethiopie, côte d'ivoire). Dans la même logique, les pays exportateurs de pétrole et de minerais, à l'instar de l'Afrique du sud, de l'Angola, du Nigeria, du Gabon et même du Tchad connaissent un enrichissement en emploi fort élevé dans le secteur industriel. Le secteur des services quant à lui fournit l'évidence d'une baisse continue de la productivité du travail, laquelle se traduit par des élasticités sectorielles très élevées.¹³ Il convient de noter toute la difficulté qu'il y a à saisir de manière adéquate la dynamique des secteurs relativement à la croissance, principalement du fait de l'informalisation croissante et de la difficulté de mesurer cette informalité. L'hétérogénéité quantitative des créations d'emplois, ci-dessus déclinée va en phase avec une hétérogénéité qualitative qu'il urge de mieux cerner.

Kahn et Islam, cités plus haut.

b) Une relation qualitativement hétérogène

La figure ci-dessous présente l'évolution respective des emplois productifs et des emplois pauvres.

Graphique 4 Evolution des emplois pauvres et des emplois productifs



Sources : Construit par l'auteur sur la base de Kapsos (2004) et Majid (2001)¹⁴

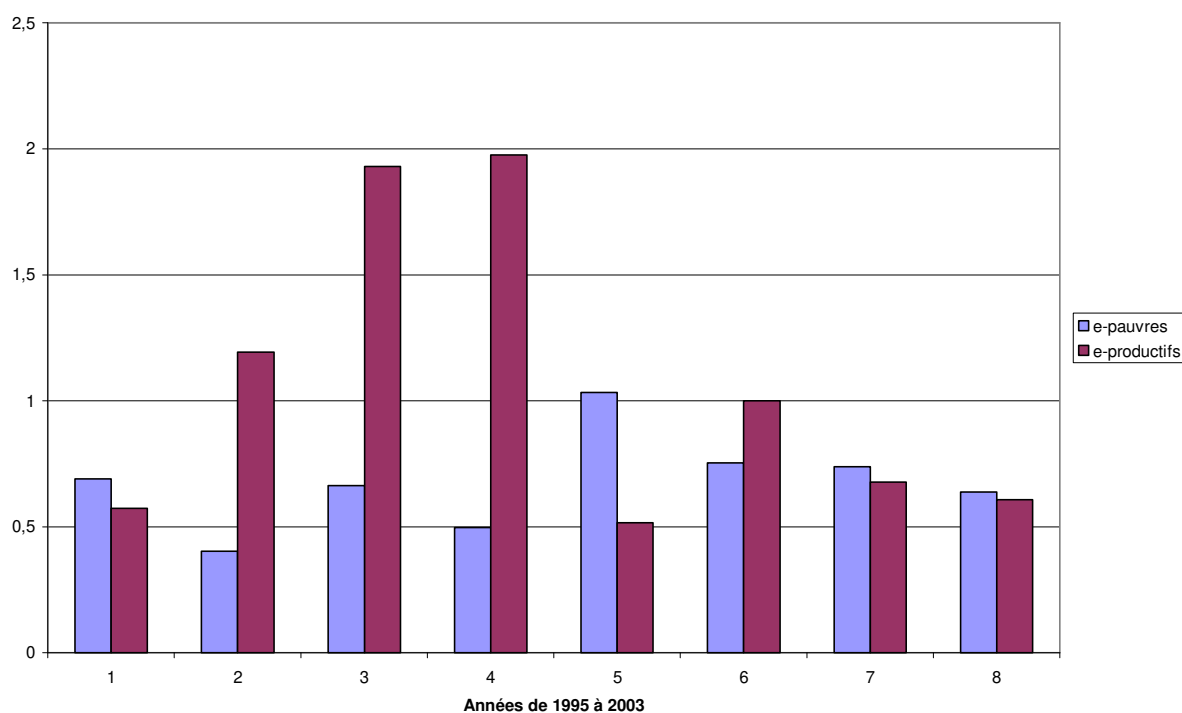
Cette représentation graphique expose la réalité selon laquelle derrière une augmentation continue de l'emploi en Afrique subsaharienne se cache une hausse soutenue des emplois pauvres. En d'autres termes, les emplois créés ne sont pas des emplois décentement rémunérés. Par ailleurs, on observe que la courbe des emplois productifs est en dessous de celle des emplois pauvres, ce qui atteste d'un niveau élevé des emplois pauvres par rapport aux emplois non pauvres.¹⁵ La déclinaison de cette hétérogénéité est importante car elle permet de comprendre pourquoi la pauvreté a du mal à reculer dans les pays concernés. L'intuition première est que la détérioration de la qualité des emplois créés est de nature à soutenir la baisse de la productivité et par cela induire une spirale de réduction des revenus et

¹⁴ Les emplois pauvres sont ici les emplois dont la rémunération est inférieure au seuil de pauvreté d'1\$ US par jour. Les emplois productifs sont obtenus en faisant la différence entre les emplois totaux et les emplois pauvres.

¹⁵ Il importe ici de relever que le terme productif traduit simplement le fait que les emplois à plus d'1\$ par jour ont une productivité du travail supérieure à ceux rémunérés à un niveau inférieur. L'idée étant que le salaire rémunère la productivité du travail.

de hausse de la pauvreté. Dans le même temps, l'observation de l'évolution des élasticités arc présente de fortes variations sur la période d'étude.

Graphique 5 Evolution de l'élasticité des emplois pauvres et des emplois productifs par rapport au PIB

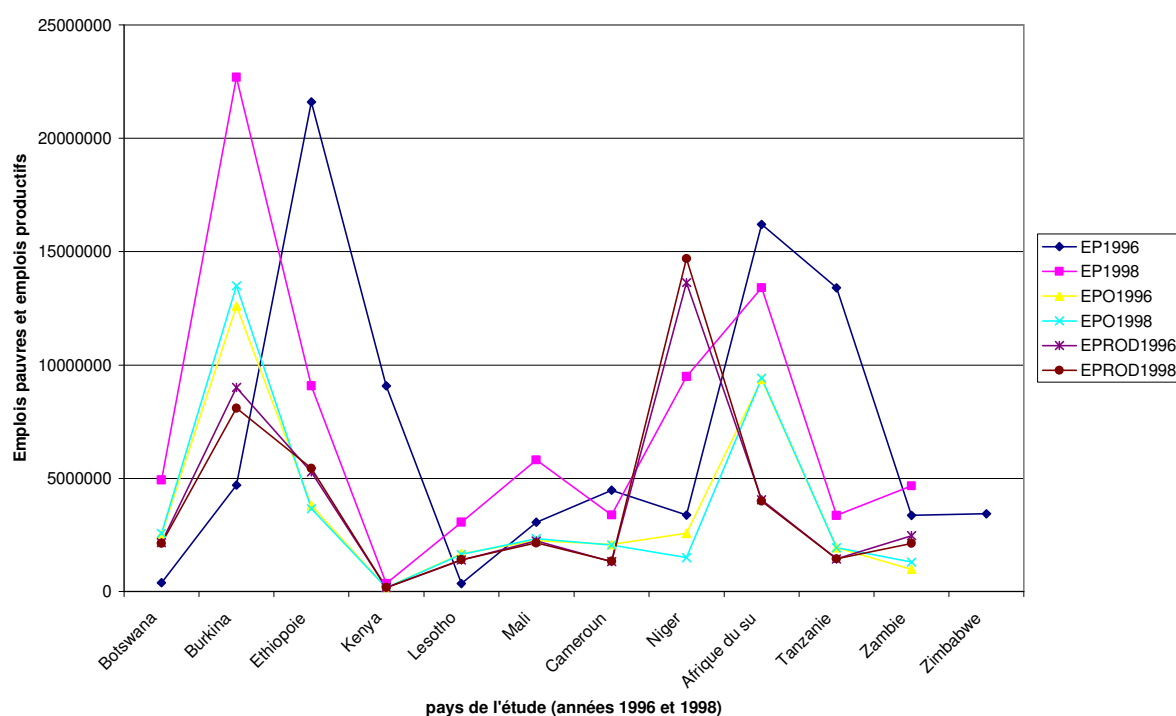


Sources : Construit par l'auteur sur la base de Kapsos 2004 et Majid (2001)

Le présent graphique montre que les élasticités respectives des emplois pauvres et des emplois productifs à la production suivent une évolution assez instable entre 1995 et 2003. S'agissant d'abord des emplois pauvres, on constate que l'élasticité afférente augmente globalement entre 1995 et 2000. Cependant, elle semble décroître sur la deuxième phase de la période d'étude. Il convient de relever toutefois que sur chacune des phases, l'évolution de l'élasticité n'est pas uniforme. Sur la première phase, elle connaît une chute une fois tous les deux ans, tandis que sur la deuxième, elle baisse continuellement. Les emplois productifs connaissent par contre une évolution différente. En effet, l'élasticité correspondante augmente de manière continue entre 1995 et 1999. Cependant, après une rupture en 2000, elle baisse de manière continue entre 2001 et 2003. Si l'on se réfère à l'évolution de la production sur la période étudiée, on peut constater que l'élasticité des emplois pauvres à la croissance est plus instable et plus faible sur les période de forte embellie (1995-1999), tandis qu'elle est plus élevée et stable sur les périodes de recul de l'activité (2000-2003). L'élasticité des emplois

productifs à la croissance est par contre fortement corrélée à cette dernière. En plus on observe que son évolution est plus stable. Ces constats semblent suggérer que les emplois productifs sont positivement tributaires d'une croissance forte, alors que la qualité des emplois se détériore avec l'instabilité de la croissance. On pourrait cependant relever à la suite de Islam (2004) que le fait que l'élasticité emplois productifs à la croissance soit proche de 2 au courant des années 1997 et 1998 traduit une baisse de la productivité du travail. Il y aurait alors une contradiction. Mais une telle interprétation omet le rôle joué par la confiance aussi bien des consommateurs que des investisseurs. Il importe de relever le fait qu'un entrepreneur peut embaucher au cours d'une période plus que ne lui permet la variation de sa production, s'il est confiant en l'avenir, c'est-à-dire si le rendement attendu de son investissement est élevé. Au niveau désagrégé, on observe une relative homogénéité des comportements entre pays. Seule l'Afrique du Sud sort partiellement du lot. On peut noter, comme le montre la représentation qui suit, des différences d'ampleur, mais les tendances d'évolution des déclinaisons de l'emploi sont quasi identiques.

Graphique 6 Evolution des différentes déclinaisons de l'emploi entre 1996 et 1998¹⁶



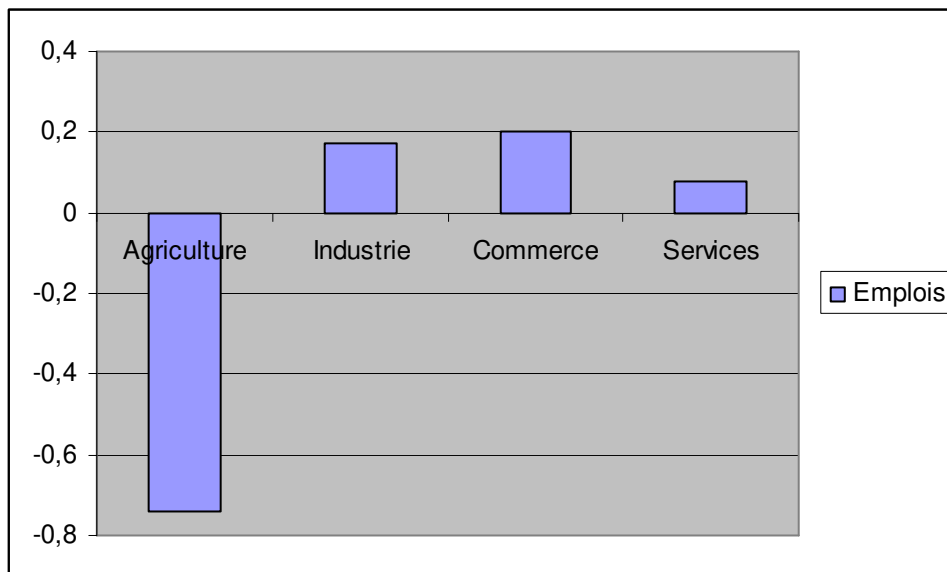
Sources Construit par l'auteur sur la base de Majid (2005)

¹⁶ Il s'agit de l'emploi total (EP1), des emplois productifs (Eprod) et des emplois pauvres (Epo).

c) Une relation structurellement en mutation

L'objectif de cette troisième partie de la présentation des évidences factuelles de la relation entre la croissance et l'emploi se propose d'interroger les changements structurels de l'emploi, et notamment le processus de réallocation intersectorielle de la main d'œuvre. Le graphique ci-dessous montre que l'emploi en Afrique suit une tendance qui est celle d'une baisse continue des emplois agricoles, en total déphasage avec une hausse respective des emplois dans les secteurs de l'industrie et des services.

Graphique 7 Changements observés de la structure de l'emploi



Sources Construit par l'auteur sur la base de Majid (2005)¹⁷

Il faut cependant noter que la baisse soutenue des emplois dans le secteur agricole, corrélativement à une hausse timide dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services, ne veut pas dire que ceux qui abandonnent ou perdent un emploi dans le secteur agricole en retrouve dans les autres secteurs. En d'autres termes, il est assez difficile de penser qu'un changement de structure est une réallocation. L'erreur d'interprétation faite jusqu'à présent provient de ce que l'analyse des changements structurels se fait habituellement avec des données de la population active. Ainsi, pour un niveau donné de la population active totale, la baisse dans un secteur se traduit par la hausse dans un autre. Cependant, en faisant usage des données de l'emploi, on peut clairement souscrire à l'évidence selon laquelle les

¹⁷ Les données utilisées par Majid sont celles issues de la base de données de l'organisation internationale du travail. Les valeurs à partir desquelles est obtenu ce graphique sont des coefficients obtenus au moyen d'une régression sur données de panel des emplois en fonction du temps. Pour plus de clarté, voir Majid (2005)

difficultés de reconversion d'un secteur à un autre, notamment du fait du coût que cela représente (nivellement du capital humain par exemple) fait que une bonne partie de la main d'œuvre qui quitte le secteur agricole se retrouve sans emploi. La représentation qui suit montre des tendances catégorielles qui peuvent corroborer les précédentes affirmations.

Graphique 8 Changement observés de la structure de l'emploi par catégorie



Sources Construit par l'auteur sur la base de Majid (2005)

En effet, on relève ici que les emplois pauvres ont une évolution croissante dans le temps, tandis que les emplois productifs connaissent une baisse. On ne saurait en aucun cas trouver une contradiction entre ce constat, et celui préalablement fait, et qui traduisait une hausse des emplois pauvres et des emplois productifs. Les données utilisées plus haut (Graphique 3) étaient en valeur, alors que celles actuellement représentées sont en pourcentage du volume total de l'emploi. En d'autres termes, si les différentes déclinaisons de l'emploi croissent en valeur, on constate que la part des emplois productifs (non pauvres) diminue substantiellement. Par ailleurs, le graphique nous montre que le nombre d'employeur diminue alors que le nombre de personnes employées augmente. Il y a donc un déséquilibre qui peut expliquer l'envolée des emplois appauvrissants.

En définitive, la lecture des faits empiriques ainsi présentée, bien que sans exhaustivité permet de tirer quatre conclusions de relative importance. La première conclusion est somme toute triviale et relève le fait que la croissance s'est enrichie en emploi au cours de la décennie écoulée en Afrique Subsaharienne. La seconde conclusion est que cet enrichissement est qualitativement hétérogène, en ce sens qu'il y a augmentation de la proportion des emplois pauvres (que l'on prenne 1\$ ou 2\$ comme seuil de pauvreté) et baisse de la proportion des

emplois productifs. La troisième conclusion est que les changements structurels suivent un modèle basique, qui est celui de la diminution des emplois agricoles et de l'augmentation des emplois dans les autres secteurs. Enfin, la quatrième conclusion est celle d'une tendance à la hausse des personnes employées, corrélativement à une tendance à la baisse des employeurs. Ces conclusions appellent naturellement un questionnement des différentes théories et argumentaires évoqués pour justifier les piètres performances de L'Afrique Subsaharienne en matière d'emploi.

IV- Les explications conventionnelles des faibles performances en matière d'emploi

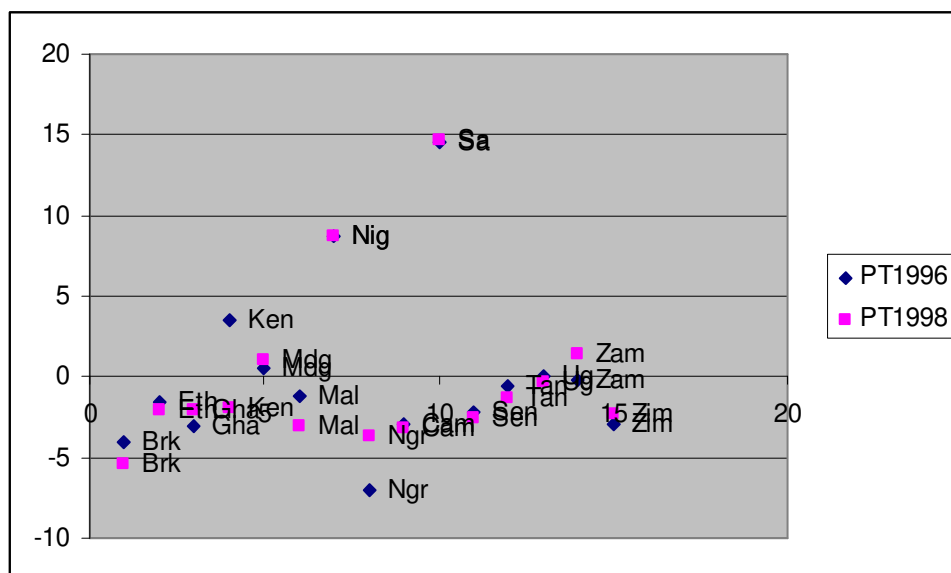
L'objectif de cette partie de l'exposé est de tenter de comprendre à la lumière des théories existantes pourquoi est ce qu'il peut arriver que la croissance ne s'enrichisse pas en emploi ou s'enrichisse de manière différenciée. Nous devons au préalable rappeler que dans la section II de ce travail, il a été évoqué un bref résumé des théories disponibles sur la relation croissance emploi. Ces théories montrent essentiellement comment la croissance crée des emplois et évoque implicitement ou explicitement la manière de stimuler cette création. Cependant, elles ne disent rien de ce qui peut expliquer qu'en présence de croissance, on puisse observer de très mauvaises performances en matière d'emploi. En général trois grandes justifications sont souvent évoquées à ce sujet. La première insiste sur le rôle des rigidités nominales et réelles en relation avec des chocs d'offres, dans la lignée des travaux de Gordon (1975), Branson et Rotemberg (1980), Sachs et Bruno (1985). La seconde s'attaque aux effets pervers des institutions du marché du travail. A ce sujet, les travaux de Grégory (1985), Blanchard et Summer (1986), Bean et Dreze (1986), Lindbeck et Snower (1985), Layard, Nickel et Jackman (1991) sont précurseurs. Enfin, la troisième justification est tributaire des développements récents de l'analyse de la relation croissance emploi en Afrique. Dans la suite des travaux de Kapsos (2005) et Kamgnia (2007), elle interroge les facteurs de croissance, tant du côté demande que du côté offre.

a) Les rigidités nominales et les rigidités réelles

Le rôle des rigidités nominales et des rigidités réelles dans l'explication des performances en matière d'emploi a été pour la première fois évoqué en Europe à la fin des années 1970. Le principe est de montrer que la lenteur de l'ajustement des variables nominales et réelles, notamment le salaire à l'évolution de la productivité et des prix, peut allonger et amplifier la durée et les effets des chocs. De manière spécifique, on parle de rigidité réelle lorsque le salaire réel (produit des négociations collectives) s'ajuste lentement

aux variations de la productivité (spécifiquement le progrès technique neutre au sens de Harrod)¹⁸ (Blanchard, 2005). Ainsi, plus lent est l'ajustement, plus important et plus long est l'effet des chocs sur l'emploi. Par ailleurs, on parle de rigidité nominale lorsque le salaire nominal s'ajuste lentement aux variations des prix. Il vient que plus l'ajustement est lent, plus les autorités monétaires auront tendance à favoriser l'inflation pour augmenter l'emploi. Ces préalables effectués, la question qui se pose à nous est celle de savoir si la tendance à la baisse des emplois productifs (la tendance à la hausse des emplois pauvres) peut être expliquée par l'existence de rigidités nominales ou réelles. D'une manière générale, dire que la baisse continue de la proportion des emplois productifs (hausse des emplois pauvres) dans le volume des emplois totaux s'explique par l'existence de rigidité, est équivalent à mener deux types de réflexions. La première consiste à penser qu'en Afrique subsaharienne, depuis la reprise amorcée en 1995, le salaire courant s'est chaque fois situé au dessus du salaire garanti, de telle sorte qu'il soit impossible aux entreprises d'embaucher.¹⁹ Le graphique ci-dessous montre que le progrès technique neutre au sens de Harrod (obtenu en divisant le résidu de Solow par la part du travail dans la production²⁰) est très faible et en baisse pour une bonne partie des pays de l'Afrique subsaharienne.

Graphique 9 Progrès technique neutre au sens de Harrod



Sources : Construit par l'auteur sur la base des WDI 2001 et 2005

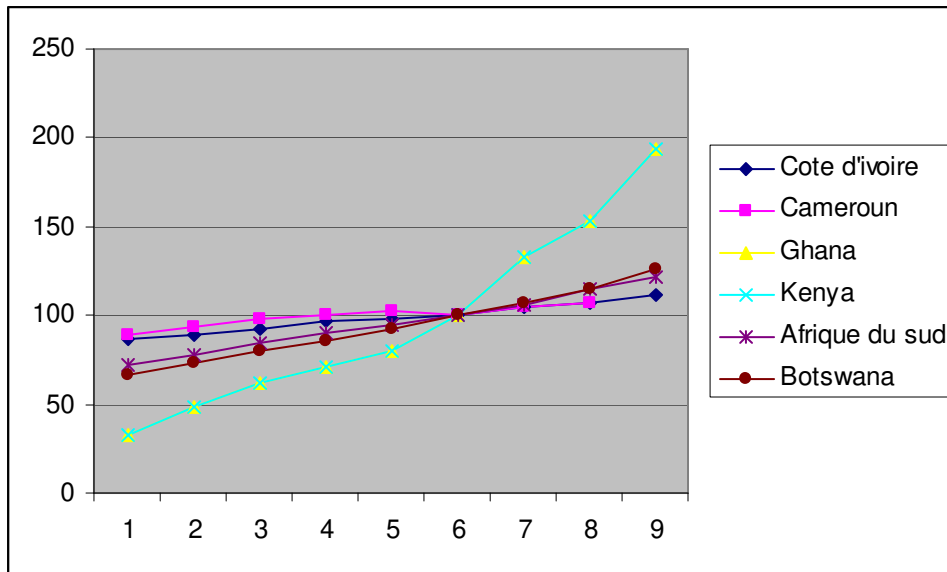
¹⁸ L'idée de la neutralité du progrès technique au sens de Harrod permet de concevoir que l'économie est sur un sentier de croissance équilibrée et que par conséquent, le salaire décroît avec l'accroissement de la rémunération des autres facteurs de production.

¹⁹ Nous empruntons le terme « garanti » à Blanchard (2005). Le salaire garanti correspond au salaire qui est le juste équivalent du progrès technique neutre au sens de Harrod, c'est-à-dire celui que l'entreprise peut verser compte tenu de l'évolution de ses profits.

²⁰ Voir Blanchard (2005) ; ce résidu est obtenu en effectuant une estimation d'une fonction de production dans l'esprit de Solow (1956) sur un panel de 17 pays sur la période 1995-2003.

Dans le même temps, la productivité du travail a baissé en moyenne de 1,5% au cours de la décennie 1993-2003 (ILO, 2003). Par ailleurs, la baisse drastique des salaires, combinée à la dévaluation survenue en 1994, permet de penser que le salaire réel a connu une baisse soutenue (Tsafack Nanfosso, 2004). La seconde réflexion autorise à concevoir l'hypothèse selon laquelle, les salaires nominaux seraient restés rigides alors même que les prix continuaient une ascension fulgurante.

Graphique 10 Evolution de l'indice des prix à la consommation



Sources : Construit par l'auteur sur la base du WDI 2005

Il est naturellement évident de penser que cet argument n'est pas pertinent. En effet, même s'il est difficile de montrer qu'après la reprise de 1995 les salaires nominaux ont baissé, l'informalisation croissante des économies et la précarisation des emplois permet de penser, au vu de la hausse des prix que le salaire réel s'est ajusté rapidement.²¹

Au total, l'argument de l'existence de rigidités qui accentueraient la hausse des emplois pauvres et la baisse des emplois productifs n'est pas soutenable. Dans le cas contraire, on aurait au moins assisté à une hausse significative de la demande de travail. Il se pourrait même comme l'affirme Tsafack Nanfosso (2004) que la baisse des salaires soutienne la baisse de la productivité. Ce soutien peut être indirect à travers la faible productivité de l'administration publique, ou direct du fait des comportements de tir au flanc des employés au sein des entreprises privées. Ainsi, il se trouve que les salaires nominaux et réels sont

²¹ Il se trouve que même dans le secteur public où l'on s'efforce de respecter la grille salariale, on observe depuis la reprise de 1995 un développement accentué des formes d'emplois précaires, notamment les emplois temporaires, les vacations, qui accroissent la faiblesse et l'instabilité des revenus.

globalement flexibles et très faibles. Cependant, la productivité est encore beaucoup plus faible.

b) Les effets pervers des institutions du marché du travail

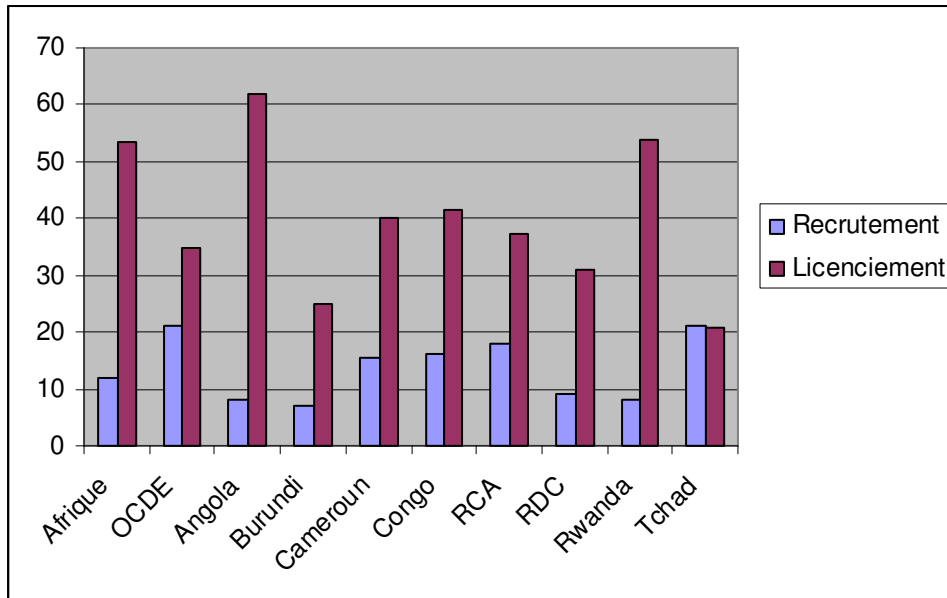
La persistance du chômage au-delà de la phase de crise a mené au questionnement du rôle des institutions du marché du travail. Il s'agit principalement d'interroger le rôle des syndicats, de la protection sociale et de la protection de l'emploi dans l'explication des performances de l'emploi. L'évocation du rôle des syndicats part des travaux de Lindbeck et Snower (1985), et de leur application par Robert Grégory (1985). Le principe ici est de montrer que l'action des syndicats est de nature à développer des rigidités du salaire réel, et par cela pénaliser l'emploi. Rapporté au sujet qui est le notre, la puissance syndicale pourrait justifier la baisse des emplois productifs (hausse des emplois pauvres), dans la mesure où les Insiders qui participent aux négociations fixeraient un salaire qui est au dessus de la productivité (progrès technique neutre au sens de Harrod). Cependant, divers travaux, notamment ceux de Tsafack Nanfosso (2002,2004), Kouadio Benié (2005), tendent à montrer que la puissance syndicale en Afrique en général et en Afrique subsaharienne en particulier est quasi insignifiante²². Traitant plus généralement de la flexibilité du marché du travail en Ethiopie, Sabrina De Gobi (2006), affirme que les principales caractéristiques des économies pauvres, en particulier une large taille du secteur informel et du travail agricole déterminent un haut niveau de flexibilité. Par ailleurs, les syndicats actuels sont des excroissances de ceux ayant émergé à l'époque de la toute puissance de l'Etat dans l'économie. Ils sont généralement très divisés, peu organisés et mal structurés. Par conséquent leur influence sur l'évolution des salaires et la dynamique de l'emploi n'est pas significative. La protection sociale quant à elle est d'usage fort peu généralisé en Afrique Subsaharienne. Il convient de dire que lorsqu'elle existe, elle échoit principalement aux employés du secteur public qui représentent en moyenne moins de 7% du volume total de l'emploi (Brilleau, Roubaud et Torelli, 2004). Elle est principalement constituée d'assurance maladie, d'allocations familiales et de pension vieillesse. Comme on peut le constater, il n'existe pas d'allocation chômage, du moins dans la plus grande partie des pays concernés²³. Ce constat, de prime abord trivial est une traduction de l'opposition de structure qu'il y a entre le marché du travail des économies industrialisées et celui des pays de l'Afrique subsaharienne. Une réflexion similaire peut être menée en ce qui concerne la protection de l'emploi. Dans ce cas l'intuition

²² L'exception faite de quelques pays à l'instar de l'Afrique du Sud ou le syndicat COSATU allié à L'ANC est très influente.

²³ Il se pourrait qu'en Côte d'Ivoire il existe des prestations pour les chômeurs.

souvent partagée est que la législation sur le licenciement et les contrats empêchent les entreprises d'ajuster leur demande de travail en fonction des variations de la production. Les données fournies par la revue Doing Business (2006) tendent à confirmer cette thèse, comme peut l'illustrer le graphique ci-dessous.

Graphique 12 Coût du licenciement et coût du recrutement²⁴

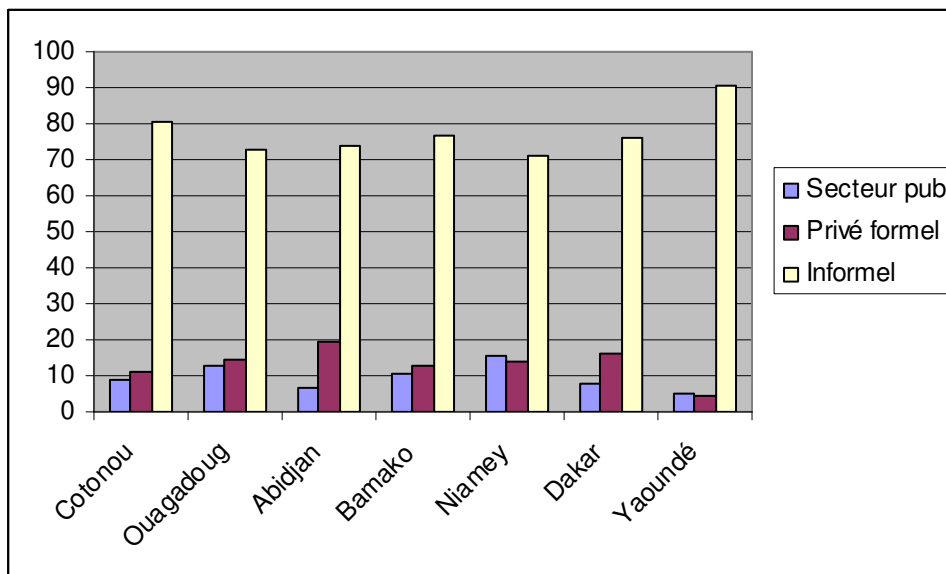


Sources : Construit par l'auteur sur la base du magazine « Doing Business »

Le graphique montre que si le coût du recrutement en Afrique est moins élevé que dans l'OCDE (organisation pour la coopération et le développement), il est plus difficile de licencier en Afrique. Cependant, du fait du fort taux d'informalisation des économies de l'Afrique subsaharienne, il se peut que ces chiffres ne représentent que la réalité du secteur public et du secteur privé formel. L'argument de rigidité, du côté de la protection de l'emploi nous semble peu valable, surtout depuis la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel (PAS), à partir de la deuxième moitié de la décennie 1980. En effet, comme le relève Hugon (2001), les PAS ont orienté les réformes du marché du travail vers une plus grande flexibilité, qui a entraîné un développement exponentiel des emplois informels et de la paupérisation. Le graphique ci-dessous montre l'importance de l'informel dans une grande majorité des économies de l'Afrique subsaharienne

²⁴ Le coût du licenciement est en semaine de salaire, tandis que le coût du recrutement est en % du salaire.

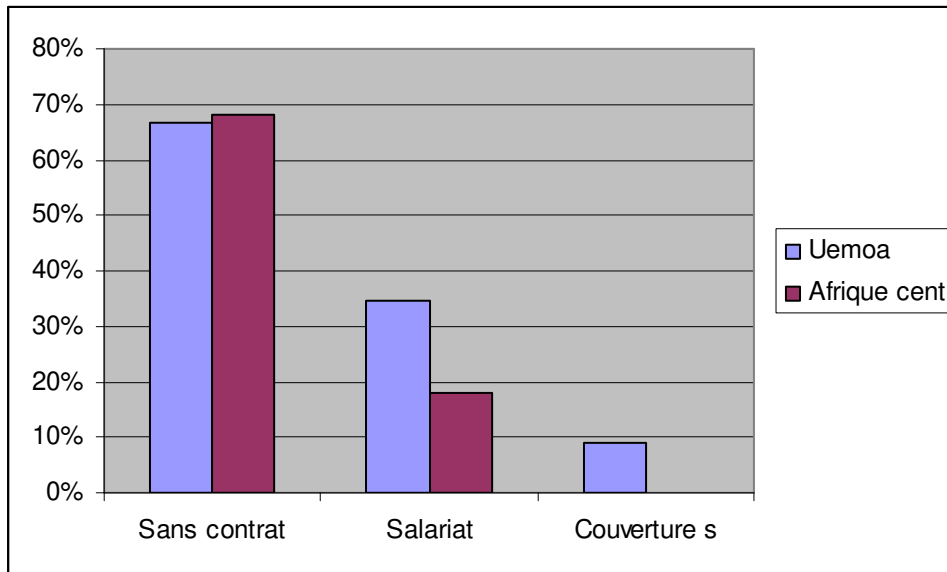
Graphique 11 Structuration de l'emploi par secteur institutionnel



Sources : Brilleau, Roubaud et Torelli (2004) et BIT Afrique centrale (AC) (2004)

Cette informalisation croissante est fortement corrélée à un ensemble de caractéristiques qui reflètent l'absence de protection sociale et de protection de l'emploi. De manière spécifique, comme le présente la figure ci-dessous, le volume des travailleurs sans contrats est très élevé, aussi bien en Afrique Centrale que dans la zone de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Ainsi, ce volume frôle les trois quart du nombre total d'individus employés. Dans le même temps, on constate que le salariat se situe à un niveau très bas, principalement en ce qui concerne l'Afrique Centrale. Dans les deux cas ce taux n'excède pas 35%. Enfin, les données de l'UEMOA montrent que le niveau de protection sociale est très bas, soit moins de 10% du volume total de l'emploi. Ainsi, l'idée selon laquelle les institutions du marché du travail empêcheraient les employeurs d'embaucher, dans la mesure où en cas de récession il leurs sera difficile de débaucher (du fait des restrictions du code du travail qui accroissent le coût d'ajustement du travail) n'est pas fondé en ce qui concerne les économies de l'Afrique Subsaharienne.

Graphique 12 Quelques aspects de la protection sociale et de la protection de l'emploi



Sources : Construit par l'auteur sur la base de Kouadio Benié (2005) et BIT, AC (2004)

En définitive, comme le relevait déjà Rossanvallon (2002), le constat général est celui d'une précarisation croissante des emplois. Il n'est donc pas concevable de penser que les institutions du marché du travail (Syndicats, Protection sociale, Protection de l'emploi) soient de nature à générer des rigidités qui expliquent la baisse des emplois productifs (hausse des emplois pauvres) et la tendance observée de la réallocation intersectorielle de la main d'œuvre.

c) Le contenu de la croissance

Les analyses ci-dessus présentées nous ont permis de relever qu'il est difficile d'attribuer les mauvaises performances de l'Afrique subsaharienne en matière d'emploi aux rigidités, qu'il s'agisse des salaires ou des institutions du marché du travail. En effet, comme nous l'aurons constaté tout au long de l'argumentaire, l'informalisation croissante des activités, la hausse continue du niveau général des prix, la baisse soutenue de la productivité (qu'il s'agisse du progrès technique ou de la productivité du travail) et la prépondérance de l'agriculture favorisent une flexibilité particulièrement marquée du marché du travail. Fort de ce qui précède, la hausse continue des emplois pauvres (baisse des emplois productifs), de même que la réallocation de la main d'œuvre entre secteurs ne peuvent trouver d'explications que par le biais d'un retour vers la croissance. Dans le cadre de cet exposé, nous allons évoquer respectivement les travaux de Saget (2000), Kapsos (2005) et Kamgnia (2007).

L'argument principal évoqué par Saget (2000) et repris par Kamgnia (2007) est le suivant.²⁵ Le mauvais ajustement qui est observé entre l'évolution de la croissance et celle de l'emploi peut être imputable à la mauvaise qualité des données de la production (Produit intérieur brut). Il se trouve selon Saget que les données du Pib ne tiennent pas compte, ou ne tiennent que partiellement compte de la production du secteur informel. Il s'en suit un biais qui est plus ou moins important selon l'ampleur de l'omission. Cependant, comme le soulignent Günter et Launov (2006), en étudiant le secteur informel en Côte d'Ivoire, l'homogénéité du secteur informel n'est pas une hypothèse vérifiée. Ainsi, il existerait au cœur du secteur informel une frange compétitive et concurrente du secteur formel, laquelle frange est comptabilisée dans la production.²⁶ Cet argument n'enlève rien à la pertinence de l'argumentaire présenté plus haut, mais montre que le biais observé peut être atténué, d'autant plus qu'il est asymétrique. Il convient de noter que si les données de l'informel sont imparfaitement prises en considération dans les données de la production, il n'en est rien en ce qui concerne l'emploi. Par ailleurs il est possible, en subdivisant l'emploi total en emplois productifs et en emplois pauvres (sous l'hypothèse que la frange la plus importante du secteur informel est pauvre) d'obtenir une élasticité emplois productifs-PIB qui permette d'atténuer considérablement le biais observé.²⁷ Cependant, le plus important semble ici de relever que s'il est vrai que les pays de l'Afrique Subsaharienne se caractérisent par une réelle faiblesse de la productivité du travail, celle-ci est également sur estimée par la non prise en compte des données de l'informel dans les statistiques de la production.

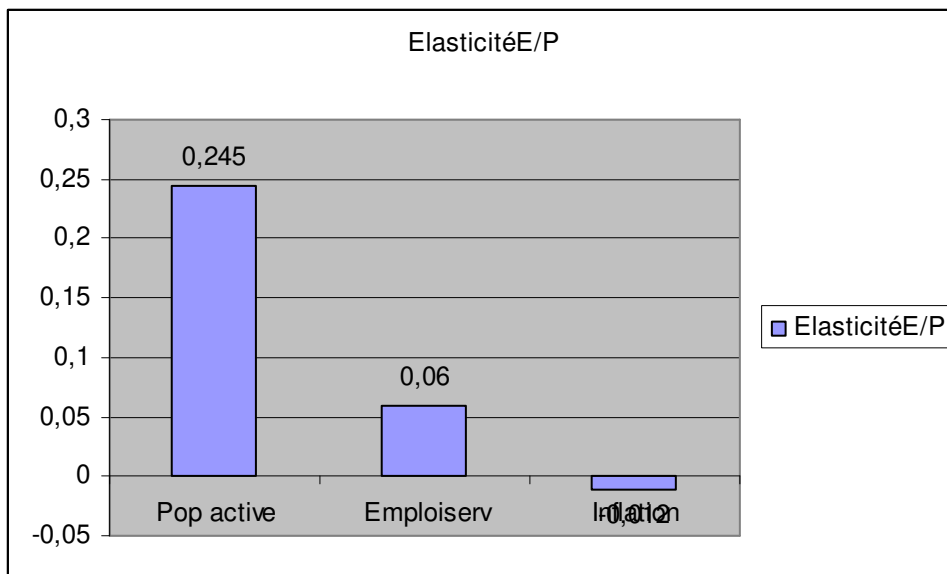
L'argumentaire présenté par Kapsos (2005) s'articule autour de l'influence de trois variables essentielles comme éléments explicatifs de l'enrichissement de la croissance en emploi : la population active, l'inflation et la part des services dans la production. La population active est la variable démographique qui permet de saisir l'importance de la dynamique des populations dans l'évolution de la relation croissance –emploi. Le principal ici est de voir si l'évolution de la population supplante celle de la production, de manière à inhiber l'emploi. L'appel à l'inflation comme variable interroge l'absorption des gains de productivité par la hausse des prix. Enfin la prise en compte de la part des services dans la production questionne simplement le développement du secteur dans l'explication de l'emploi. Le graphique ci-dessous présente les résultats obtenus par Kapsos.

²⁵ Il importe de noter que Catherine Saget réalise son travail dans le cadre des pays en transition de l'Europe de l'est, mais qui sont également caractérisés par une relative présence de l'économie informelle.

²⁶ Il importe de relever ici que la définition de l'informel en lui-même pose problème.

²⁷ En se référant aux données de Majid (2005), et en estimant l'élasticité emplois productifs –Pib sur un échantillon de 11pays sur la période 1995-2003, on observe une élasticité de 0,50.

Graphique 13 Répartition des parts explicatives de l'élasticité de l'emploi/PIB



Sources : Construit par l'auteur sur la base de Kapsos (2005)

Selon ces résultats, l'évolution de la population active explique une proportion importante de l'enrichissement de la croissance en emploi. La part du secteur des services dans l'emploi total vient en seconde position, et enfin vient l'inflation qui explique négativement l'enrichissement de la croissance en emploi. Par ailleurs, il faut noter que Kapsos a également testé les effets de l'ouverture, cependant les résultats obtenus ne se sont pas trouvés être robustes. Il en a tiré la conclusion que la globalisation n'est pas nécessairement un pilier de l'enrichissement de la croissance en emploi.

La réflexion de Kamgnia (2007) porte outre la qualité des données dont nous avons parlé plus haut, sur trois raisonnements principaux.

Dans un premier temps, l'auteur évoque le déséquilibre entre l'accumulation du capital et le progrès technique qui imposerait une contrainte à l'intensification soutenable des capacités productives. Ce raisonnement nous semble à la fois séduisant et pertinent. En effet, si nous partons de l'hypothèse que le progrès technique est censé améliorer l'efficacité des facteurs de production, lorsque le progrès technique et l'accumulation du capital n'évoluent pas de manière synchrone, les rendements du capital deviennent décroissants. Deux scénarios sont alors à envisager. Le premier consiste à penser que les salaires réels vont s'ajuster à la baisse pour se conformer à la chute de la productivité. Il va alors s'en suivre une hausse des emplois appauvrissants. Le second consiste à imaginer que les entreprises craignent de voir la baisse des salaires soutenir et accentuer la baisse de la productivité. Dans ce cas, on va observer une baisse des emplois productifs. Il est important de relever que cette dernière attitude suppose implicitement que l'entreprise est demanderesse de travail qualifié. En effet,

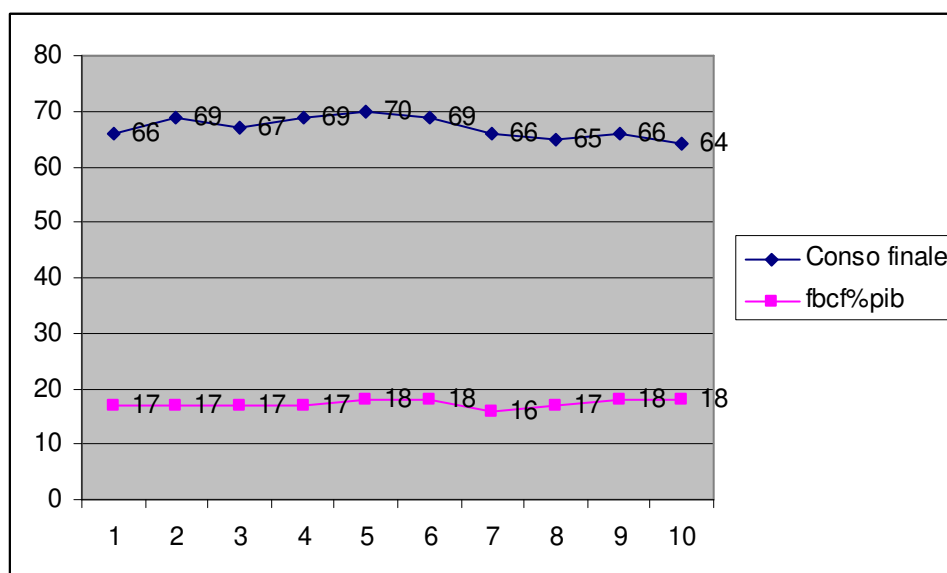
l'une des raisons qui puisse justifier qu'une entreprise embauche des travailleurs à un taux de salaire bas, ayant conscience de tous les effets désincitatifs que cela peut engendrer est qu'elle aie peu d'égard pour les gains de productivité (cela peut être du à une situation de monopole). Par ailleurs, la baisse des emplois productifs ou la hausse des travailleurs pauvres va encore générer une baisse des profits qui vont induire une chute d'ampleur et de longue durée des emplois (qualitativement ou quantitativement). Il nous paraît important à ce niveau d'interroger la dynamique du capital humain relativement à la hausse des emplois appauvrissant. Il est de plus en plus évident qu'une frange importante du volume total des emplois est constituée d'emplois pauvres. C'est de l'ordre minimal de 85% si on prend 2\$ pour seuil de pauvreté, et de l'ordre de 55% si on considère 1\$ pour seuil (Kapsos, 2004). Par ailleurs, les analystes s'accordent à dire que cette proportion de travailleurs pauvres exercent pour plus des 2/3 dans le secteur informel et ont en général un niveau d'éducation fortement en dessous de celui des acteurs du secteur formel.²⁸ De ces préalables vient la réflexion suivante : Une bonne partie des travailleurs pauvres (informel) est le résultat d'une auto sélection. Ainsi, comme le pensent Gindling (1991) et Maloney (2004), il est possible que ceux-ci aient un avantage comparatif dans le secteur informel ou que celui-ci présente des caractéristiques non salariales attractives. La seconde partie des travailleurs qui se retrouvent dans l'informel, principalement les plus éduqués est simplement victime de l'étroitesse ou de l'insuffisance de postes vacants dans le secteur formel. Cette insuffisance peut être due au déséquilibre entre la productivité et l'accumulation du capital, comme souligné plus haut. Dans le même temps, on pourrait évoquer l'absence de diversification de l'économie et l'instabilité de la croissance.

Dans un second temps, Kamgnia (2007) évoque les effets d'hystérèse du côté de la demande. Selon cette approche, la crise de la décennie 1980 et de la première moitié des années 1990, aurait affecté les ménages de telle sorte que la demande domestique reste faible malgré la reprise. Il est difficile de récuser une telle affirmation, principalement en ce qui concerne le progrès technique. Il nous plaît à ce niveau de rappeler que dans le cas du Cameroun, Kobou (2002) relevait en ce qui concerne le secteur industriel, un déclin du progrès technique de l'ordre de 0,12% sur la période 1968-1984 à 0,07 sur la période 1989-1996. Par ailleurs, la baisse de la productivité du travail citée plus haut conforte cette

²⁸ Par exemple au Cameroun, l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (2005) montre que l'emploi informel représente plus de 90% du volume total de l'emploi et connaît un niveau moyen d'années d'étude de 6 ans.

réflexion.²⁹ Cependant ce raisonnement pose quelques problèmes. Tout d'abord parler d'hystérèse voudrait dire que la demande de consommation et d'investissement des ménages a continué sa chute après 1994, or cette affirmation n'est pas confirmée par les données du Word Development indicator qu'il s'agisse de la consommation finale des ménages ou du stock de capital.³⁰

Graphique 14 Consommation finale des ménages et formation brute du capital³¹



Sources : Construit par l'auteur sur la base du WDI 2005

Ensuite, cette hypothèse veut également dire que l'emploi est insensible aux variations de la population active, et peut par conséquent avoir un comportement erratique (voir de marche aléatoire) en présence de rigidités liées à l'action syndicale. Tout ce qui précède nous paraît peu plausible, même si on fait l'hypothèse d'un ajustement lent de l'emploi à la croissance (les données sur l'emploi au-delà de leurs imperfections ne permettent pas de la soutenir).³²

Enfin, si nous nous inspirons des travaux de Layard et Nickel (1987), il est possible de penser que la crise de la décennie 1980 a été de nature à détériorer le capital humain et le capital physique, de telle sorte que la combinaison d'un stock initial de capital physique (post crise) et d'un stock de capital humain faibles a généré des problèmes d'appariement. Ces problèmes peuvent être déclinés en terme d'une demande de travail qualitativement élevée

²⁹ En parlant du progrès technique dans la première partie de la section III, nous avons dit que la productivité du travail avait chuté entre 1993 et 2003 de 1,5%.

³⁰ Même si on peut remarquer que les niveaux sont plus bas que ceux d'avant crise.

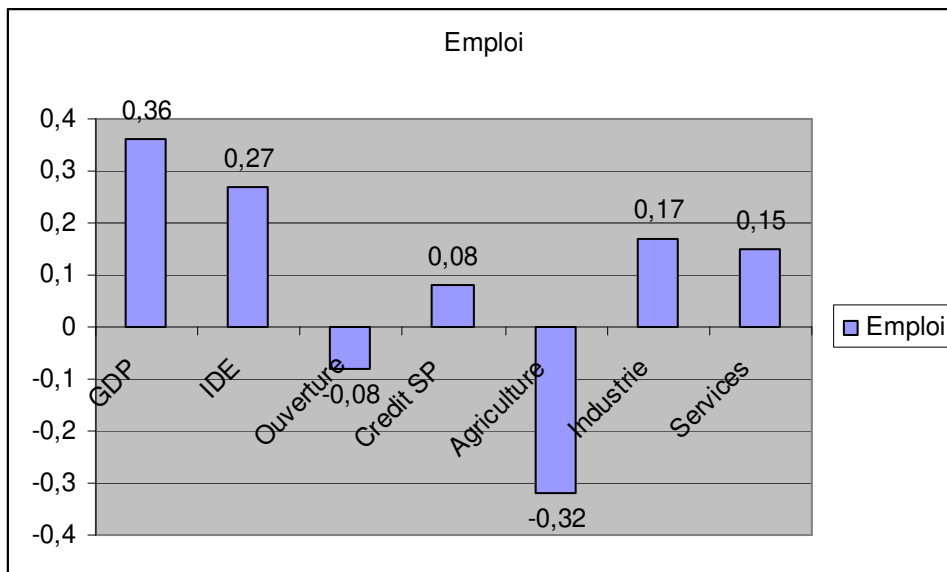
³¹ Nous faisons peu cas de la variation des stocks en supposant qu'elle n'influence pas significativement l'évolution du stock de capital.

³² Kamgnia (2007) donne au PIB une structure retardée, qui lui permet de trouver que l'emploi met deux années à s'ajuster à la production. Les données dont nous parlons proviennent de la base de données du bureau international du travail.

(par rapport à une offre qualitativement faible) et en terme d'une demande quantitativement faible par rapport à une offre quantitativement élevée.

Dans un troisième temps, Kamgnia (2007) fait appel à un certain nombre de variables, notamment les investissements directs étrangers, le crédit au secteur privé, le taux d'ouverture la part des secteurs agricole, industriel et des services dans la production, pour contrôler l'effet du PIB sur l'emploi. Les résultats obtenus sont présentés ci-dessous.

Graphique 14 Répartition des contributions à la dynamique de l'emploi



Sources : Construit par l'auteur sur la base de Kamgnia (2007)

Les résultats présentés par le biais de cette figure montrent que la production est de tous les déterminants sus mentionnés celui qui contribue le plus à l'explication de l'emploi. Par ailleurs, on observe que les investissements directs étrangers sont de nature à doper l'emploi, notamment par l'accroissement de la taille du marché.³³ Par ailleurs, on observe que la part du secteur agricole dans la production tend à déprimer l'emploi. Ce résultat peut s'expliquer par la prépondérance du secteur agricole dans les économies africaines, mais également par la détérioration continue des termes de l'échange dans ce secteur. Quant à l'ouverture, à la suite de Kamgnia (2007) et de Kapsos (2005), nous pouvons penser que l'ouverture accroît la concurrence et entraîne la disparition du marché des entreprises les moins compétitives. Il s'en suit une chute du niveau de l'emploi productif et l'accroissement des emplois pauvres. Il importe de rappeler que la baisse continue de la productivité du travail et du progrès technique en Afrique subsaharienne, permet de penser que les entreprises de la zone sont peu enclines à supporter la compétition internationale.

³³ La taille de marché est considérée ici comme le nombre de poste à pourvoir par rapport à l'offre de travail.

Au total, l'ampleur de l'enrichissement de la croissance en emplois peut dépendre d'un ensemble de facteurs, les uns plus plausibles que les autres.

V- Conclusion

L'objectif de cet exposé était de présenter l'évolution et les différentes approches explicatives de la relation croissance-emploi en Afrique Subsaharienne au cours des dix dernières années. Au cours de cette décennie, une littérature abondante s'est développée, et a favorisé l'amélioration de la compréhension de la dite relation.

De manière spécifique, les analyses menées ont permis de constater que si la croissance s'enrichit globalement en emploi, cet enrichissement est qualitativement et quantitativement différencié. Sur le plan qualitatif, on relève que la croissance s'est accompagnée d'un développement fort important des emplois pauvres et d'une réduction continue des emplois productifs. Sur le plan quantitatif, on observe un déplacement rapide de la force de travail du secteur agricole vers les secteurs industriels et de services, avec pour corollaire une informalisation croissante. Par ailleurs, la présente étude autorise à penser que le développement des emplois pauvres et corrélativement, la baisse des emplois productifs ne saurait trouver explications dans l'existence de rigidités sur le marché du travail. Cependant, une explication pourrait être trouvée tout d'abord dans les facteurs de croissance, notamment, la faiblesse des investissements (domestique et étranger), l'évolution de la population active, la stabilité macroéconomique (mesurée par l'inflation) et l'instabilité des valeurs ajoutées sectorielles. Ensuite, la faiblesse de la productivité (productivité du travail ou progrès technique) peut être évoquée, dans la mesure où elle justifie le niveau bas des salaires et la persistance des rendements décroissants du capital. Enfin, et de manière générale, les mauvaises performances en matière d'emploi, peuvent trouver une justification dans les difficultés d'appariement entre une demande quantitativement insuffisante et une offre qualitativement et quantitativement excédentaire.

Il importe cependant de noter que malgré les investigations menées, beaucoup de points d'ombres demeurent à propos du tandem croissance –emploi. En premier lieu, notre connaissance demeure modeste relativement aux déterminants de la productivité du travail et la manière avec laquelle cette dernière influence le progrès technique et les salaires. Cette préoccupation exige que l'on appréhende la croissance dans sa dimension qualitative aussi bien à travers la qualité de ses facteurs de productions, qu'à travers la qualité de ses usages. Une ébauche de réflexion est donnée par Banque Mondiale (2000). En second lieu, la qualité du travail doit être questionnée, principalement dans une dynamique explicative de

l'évolution du secteur informel. Principalement, il importe de mesurer la qualité du facteur travail en relation avec la qualité de l'emploi, et voir dans quelle mesure l'un ou l'autre influence la productivité du travail et l'innovation. En dernier lieu, il importe de mieux comprendre les déterminants des changements structurels et évaluer ses effets sur l'informalisation des économies.

Au total, il est difficile de prétendre à l'exhaustivité, tant la tâche est immense. Ainsi, la présente étude se veut une simple vision de la relation croissance emploi, complémentaire des précédentes dans la quête continue d'une meilleure compréhension de ce tandem.

ANNEXES

Annexe 1 Liste des pays utilisés dans le cadre de cette analyse

Angola, Benin, Botswana*, Burkina Faso*, Cameroun*, Burundi, République centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, République Démocratique du Congo, Ethiopie*, Ghana, Kenya*, Lesotho*, Madagascar, Malawi, Mali*, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Rwanda, Senegal, Afrique du Sud*, Zambie*, Togo, Soudan, Niger*, Tanzanie*, Zimbabwe*.

Note : * Marque les pays dont les données de l'emploi étaient disponibles sur la période 1995-2003 et qui ont été utilisés dans le calcul de l'élasticité des différentes déclinaisons de l'emploi à la croissance.

Annexe 2 Descriptions des variables et notes méthodologiques

1- Description des variables

PIB est le produit intérieur brut au prix constant US \$ 1995

Save est l'épargne domestique au prix constant US \$ 1995

LF est la population active

MVAET est l'écart type de la valeur ajoutée manufacturière

VAAET est l'écart type de la valeur ajoutée agricole

PW est la productivité du travail

MVAX est le pourcentage des produits manufacturés dans le volume total des exportations

IDE est l'investissement direct étranger

LRATE est le taux d'intérêt des prêts

E- p1 est le volume des emplois pauvres de moins d'1 dollar US

E- productif est le volume des emplois productifs

2- Notes méthodologiques

* Seules les années 1996 et 1998 ont été utilisées dans le cadre de ces estimations, dans la mesure où la base de données de l'organisation internationale du travail ne fournisse des données que pour ces deux années en ce qui concerne l'emploi et sur la période d'étude (1995-2003)

* Une exception est faite en ce qui concerne le Cameroun pour lequel les données sont issues des statistiques du bureau international du travail, Afrique Centrale.

* La variable muette utilisée prend la valeur 1 pour les pays de l'Afrique centrale, 3 pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et 2 pour le reste.

3- Résultats économétriques			
Variables dépendantes	E-pauvre 1\$	E-productif 1\$	E-productif2\$
PIB	-2,77 (-1,81) **	0,28 (3,59)*	0,35 (1,60)
Observations	22	22	22
Nombre de pays	11	11	11
R-carré ajusté	0,95	0,21	0,32
PIB	-3,30 (-1,47)	0,12 (1,74)	0,50 (1,80) **
Save	0,25 (1,19)	0,15 (1,58)	-0,22 (-2,04)
Observations	20	20	20
Nombre de pays	10	10	10
R-carré ajusté	0,93	0,37	0,38
LF	0,57 (5,22)*	-0,76 (-2,35)*	-2,34 (-3,75)*
PIB		1,48 (5,27) *	
MVAET	0,08 (0,37)	-0,20 (-1,07)	-0,55 (-0,59)
VAAET	0,04 (0,52)	-0,33 (-1,67)	-2,06 (-2,36)
SAVE	0,01 (0,36)		
PW	-0,15 (-4,04)*		-0,38 (-1,52)
IDE			0,20 (1,10)
MVAX			2,30 (2,79)
LRATE			-0,00086 (-2,07)
Observations	16	20	9
Nombre de pays	11	11	5
R-carré ajusté	0,34	0,61	0,50
LF		0,65 (-1,59)	
PIB		1,48 (6,35)*	
MVAET		-0,33 (1,62)	
VAAET		-0,24 (-0,96)	
PW		0,05 (0,33)	
Observations		20	
Nombre de pays		10	
R-carré ajusté		0,59	
Variable Dépendante	PIB	Emploi	
LF	0,26 (0,65)		
Save	0,86 (5,27)*		
PIB		0,84*	
Dumi*PIB		-5,17 ^E -12*	
Observations	30		
Nombre de pays	15		
R-Carré ajusté	0,56		

Notes : (.) sont les statistiques de student. Les variables sont toutes spécifiées en logarithme.

* représente la significativité à 5%

** représente la significativité à 10%

Annexe 3 Quelques statistiques sur le progrès technique et les valeurs ajoutées

	Progrès technique au sens de Harrod		Ecart type de la valeur ajoutée agricole		Ecart type de la valeur ajoutée manufacturière	
	1996	1998	95-99	99-03	95-99	99-03
Botswana			36,51	4,10	0,05	0,34
Burkina Faso	-1,065	-1,40	5,36	4,049	0,70	0,83
Ethiopie	-0,41	-0,54	8,65	8,86		
Ghana	-0,79	-0,54				
Kenya	0,90	-0,51	1,97	3,10	0,97	0,45
Lesotho			33,72	10,03	0,60	1,76
Madagascar	0,14	0,27				
Mali	-0,79	-0,30	10,75	16,60	1,99	0,51
Niger	2,28	2,26	11,83	7,78	0,15	0,11
Nigeria	-1,62	-0,95				
Cameroun	-0,76	-0,83	81,98	91,27	0,30	1,17
Afrique du Sud	3,77	3,81				
Sénégal	-0,57	-0,68				
Tanzanie	-0,15	-0,35	4,03	12,41	0,20	0,08
Uganda	0,002	-0,08				
Zambie	-0,047	0,38	8,90	4,47	0,90	0,42
Zimbabwe	-0,77	-0,60	28,68	27,06	2,14	1,67

BIBLIOGRAPHIE

Aghion, P., et P. Howitt (1994). « Growth and Unemployment » *Review of Economics Studies*, 61:477-494.

Alliance Bernstein. (2003)". *US weekly economic update*", various issues. In ILO (2005)

Alliance Bernstein. (2004)". *US weekly economic update*", various issues, in ILO (2005)

Baumol, W. (1967). "Macroeconomics of Unbalanced Growth: The Anatomy of Urban Crisis." *American Economic Review* 57: 415-26.

Beaudry, P. and Collard, F. (2002). "Why has the employment-productivity trade-off among industrialized countries been so strong?". *NBER Working Paper No. 8754*.

Berger, S. and Harasty, C. (2002). "World and regional employment prospects: Halving the world's working poor by 2010". *Employment Paper 43, Geneva, ILO*.

Bio-Tchané, A et B. Christensen (2006). « L'Afrique : Le Bon Moment », *Finance et Développement, Décembre 2006*.

BIT Afrique Centrale (2004)"Les Statistiques sur l'Emploi et le Marché du Travail au Cameroun" *ILO, 2004*

Blanchard O (2005) « European Unemployment: The Evolution of Facts and Ideas », *NBER Working Papers N° 11750*

Blanchard, O and L. Summers. (1986)." Hysteresis and the European unemployment problem", *NBER Macroeconomics Annual, 1:15-78, 1986" Stanley Fischer (editor), MIT Press*

Blanchard, O (2006)" A Review of – Unemployment Macroeconomic Performance and the Labour Market – by R. Layard, S. Nickel and R. Jackman" *MIT*

Branson, W and J. Rotemberg. (1980)." International adjustment with wage rigidity". *European Economic Review, 13(3):309-337, 1980*.

Brilleau, A., F. Roubaud et Torelli, C (2004)."L'emploi, le Chômage et les Conditions de Travail dans les principales Agglomérations des sept Etats membres des l'UEMOA », : *Principaux Résultats de la Phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002, Dial, DT/2004/06*

Bruno, M. and J, Sachs. (1985)." The Economics of Worldwide Stagflation". *Basil Blackwell, Oxford, 1985*.

Caselli, F. and W.J. Coleman II (2001). "The U.S. Structural Transformation and Regional Convergence: A Reinterpretation." *Journal of Political Economy* 109: 584-616.

Courtney H.G. (1991). "The Beveridge Curve and Okun's Law: A Re-Examination of Fundamental Relationships in the United States" *Ph.D. thesis, Massachusetts Institute of Technology*.

Echevarria, C. (1997). "Changes in Sectoral Composition Associated with Economic Growth." *International Economic Review* 38 (2): 431-452.

Egger, P et al (2003) "Sectoral Adjustment of Employment: The Impact of Outsourcing and Trade at Micro Level", *IZA Discussion Paper N° 921*

Ericksson, C. (1997). « Is there a Trade-Off between Employment and Growth? », *Oxford Economic Papers, Vol 49. N°1, pp 77-88*

Foellmi, R. and Zweimuller, J. (2004). "Structural Change and Kaldor's Facts of Economic Growth When Engel Curves are Non-linear." *University of Zurich mimeo*.

Gindling, T., (1991). "Labor Market Segmentation and the Determination of Wages in the Public, Private-Formal and Informal Sectors in San-Jose, Costa-Rica", *Economic Development and Cultural Change*, 1991, p.585-603.

Gordon, R. (1975). "Alternative responses of policy to external supply shocks." *Brookings Papers on Economic Activity, 1:183-206, 1975*

Gordon, R. (1984). "Unemployment and Potential Output in 1980's" *Broking Papers of Economic Activity, vol 15, 537-564*

Gregory., R. (1985). "Wages policy and unemployment in Australia." *Economica, 1986. Supplement*.

Günther, I and P. Launov (2006). "Competitive and Segmented Informal Labour Market", *IZA Discussion Paper N° 2349*

Harris R et Silverstone B, (2001). « Testing for Asymmetry in Okun's Law: a Cross Country comparison », *Economics bulletin*

Hausmann R., Pritchett L., and Rodrik D. 2004. "Growth Accelerations," *NBER Working Paper No. 10566 (Cambridge, Massachusetts: MIT Press)*.

Hugon Phillipe (2001) "Economie de l'Afrique", 3ième edition, Edition La Découverte, Paris;

ILO (2005) "Does productivity help or harm employment growth?", *World Employment Report 2004-2005*

INS (2005) “Enquête sur l’emploi et le secteur informel au Cameroun », *Institut National des Statistiques, Décembre*

Islam, R. (2004). “The nexus of economic growth, employment and poverty reduction: an empirical analysis”, *Issues in employment and poverty reduction, discussion paper 14 ILO*

Kabananukye A, Et al (2004). “Economic growth, employment, poverty and pro-poor policies in Uganda” *Issues on employment and poverty discussion paper, N° 16*

Kamgnia, D.B (2007). «Growth -Employment Nexus: What are the Specificities in Africa?” in *Accelerating Africa’s Development Five Years into the Twenty-First Century, African Development Bank- African Economic Research Consortium.*

Kapsos, S. (2005). “Employment intensity of growth”, *Issues on employment and poverty discussion paper, N°12*

Kapsos, S. 2004. “Estimating growth requirements for reducing working poverty: Can the world halve working poverty by 2015?” (*Geneva, ILO*). *Background paper prepared for the World Employment Report 2004-05, Employment Strategy Paper No. 2004/14.*

Khan, A.R. (2001): “Employment Policies for Poverty Reduction”. *Issues in Employment and Poverty Discussion Paper 1, Recovery and Reconstruction Department, ILO, Geneva.*

Kobou, G (2002).”L’évolution du Progrès Technique dans le Secteur Industriel au Cameroun”, *Economie et Gestion-vol.3, N°1, Janvier-Juin 2002, P. 77-100.*

Konings, J. et G. Faggio (2001). « Job Creation, Job Destruction and Employment Growth in Transition Countries in the 90’S » *IZA Discussion Paper N°242*

Kouadio B.M. 2005. “Politiques économiques et emploi en Afrique de l’Ouest”, *CEA, février*

L’Horty, Y et C. Rault (2003) “The Impact of Growth, Labour Cost and Working Time on Employment: Lessons from the French Experience”, *IZA Discussion Papers N°871*

Layard, R and S. Nickell. (1987)” The labour market. The Performance of the British Economy”, *Rudiger Dornbusch and Richard Layard (editors), Clarendon Press, Oxford.*

Lewis, W.A. (1954). «Economic development with unlimited supplies of labour», *The Manchester School*, vol. 22, no 2, pp. 139-91.

Lewis, W.A. (1955).” *Theory of Economic Growth*”, Allen et Unwin, Londres.

Majid, N (2001).” The size of the working poor population in developing countries”, *Employment Strategy Papers N°16, ILO, 2001.*

Majid, N (2005). "On the Evolution of Employment Structure in Developing Countries", *Employment Strategy Paper N°18, ILO 2005*

Maloney, W.F., "Informality Revisited ", *World Development*, 2004, p.1159-1178.

Mortensen, D T Et C.A. Pissarides (1994). "Job creation, Job destruction, in the theory of unemployment" *Review of economics studies*, vol 61:397-415

Mulat, Demeke, F. Guta, T. Ferede (2003): "Growth, Employment, Poverty and Policies in Ethiopia: An Empirical Investigation". *Issues in Employment and Poverty Discussion Paper 11, Recovery and Reconstruction Department, ILO, Geneva*

Ngai, L.R et C, Pissarides (2005) "Structural Change in a Multisector Model of Growth", *IZA Discussion Paper N0 1800*

Ngai, L.R et C, Pissarides (2007), « Trends in Hours and Economic Growth », *IZA Discussion Papers N°2540*

Nickel, S et R. Layard. (1999) "Labor Market Institutions and Economic Performance" in *Ashenfelter and Card, Hand Book of Labor Economic, North Holland*, 3029-3084

Nickell., S. (1997) "Unemployment and labor market rigidities: Europe versus North", *American. Journal of Economic Perspectives*, 11(3):55-74, Summer 1997.

Okun, A. (1962) « potential GNP, its measurement and significance », *Proceeding of business and economics statistics section of the American statistical association*, 98-104

Palley T.I. (1993). "Okun's Law and the Asymmetric and Changing Cyclical Behaviour of the USA Economy" *International Review of Applied Economics* 7, 144-62.

Patillo C. A., Gupta S., and Carey K. 2005. "Sustaining Growth acceleration and Pro-Poor Growth in Africa", *IMF Working papers 05/195 (Washington International Monetary Fund)*.

Sabrina De Gobi, M. (2006). « Labour Market Flexibility, Employment and Income Security in Ethiopia: Alternatives Considerations », *Employment Strategy Papers, ILO, 2006*.

Saget C. (2000). "Can the Level of Employment can be explained by GDP Growth in Transition Countries (Theory versus the quality of Data)", *Labour* 14 (4), 623-644.

Solow R (1956) « A Contribution in the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol70, pp, 65-941

Tsafack-Nanfosso, R.A (2002). "Union Wage Differential: Cameroon", *JEL*, J.31- J51

Tsafack-Nanfosso, R.A (2004) “Labour Economics, A Note Book with an African Flavour” in the High Education Ministry Web Site.

UNIDO (United Nations Industrial Development Organization). 2004. “Industrialisation, Environment and the Millennium Development Goals in Sub-Saharan Africa, The new frontier in the fight against poverty”, *Industrial Development Report, Vienna*

Virén M. 2001. “The Okun Curve is Non-Linear” *Economics Letters* 70, 253-57.

Walterskirchen, E. (1999). “The relationship between growth, employment and unemployment in the EU”, *European Economists for an Alternative Economic Policy*.